

Réunion du Conseil Municipal du 7 mai 2015

Le sept du mois de mai deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Fabienne ETAIX, Édouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS

Excusés : Jean-Jacques COGNARD donne pouvoir à Mireille PALMIER, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Mireille PALMIER

Lecture est faite du procès verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

SCHEMA DE MUTUALISATION

La mutualisation est une obligation réglementaire qui devra être mise en place avant le 31 décembre 2015. Michel GRAND explique les étapes de la mise en place du schéma de mutualisation de la Communauté de Communes de Feurs en Forez. Il s'agit de mettre en commun, entre les 12 communes membres, un certain nombre de services, d'équipements, une partie du personnel... afin d'améliorer les prestations pour les collectivités et les habitants et partager des fonctions qui peuvent être coûteuses. Le coefficient de mutualisation des services qui sera appliqué aura une incidence sur les dotations allouées par l'État à la CCFF. Le cabinet SEMAPHORES est chargé de nous accompagner dans l'élaboration de ce schéma. Il travaille en collaboration avec le comité de pilotage qui comprend un élu par commune, les DGS de Feurs et de la CCFF et deux secrétaires.

FONDS DE CONCOURS - Délibération 1505001

Selon le pacte financier signé en 2011, la commune doit justifier les dépenses réalisées en 2015 afin d'obtenir les fonds de concours versés par la CCFF de 80 923 €. Un premier acompte sera demandé en juin.

Monsieur GUILLARME propose les dépenses suivantes qui sont validées à l'unanimité par le conseil municipal :

INVESTISSEMENT					
PERIODE	DESIGNATION DU PROJET	article	MONTANT HT	DESIGNATION	MONTANT
2015	TRAVAUX MAIRIE	21311	5 000	Subvention CG VOIRIE	0
	PROJET ECOLE	2031-2313	10 000		
	MATERIEL	21 578	5 000		
	VOIRIE	2 151	60 000		
	SALLE DES FETES	2031-2313	2 500		
	TRAVAUX BAT COMM	21318	1 600		
	TOTAL		84 100		
TOTAL A LA CHARGE DE LA COMMUNE			68 100 €		

FONCTIONNEMENT					
PERIODE	DESIGNATION DU PROJET	Chapitre	MONTANT TTC	DESIGNATION	MONTANT
2015	ent, Bâtiments et voirie	011	89 000		
	employé technique	012	31 000		
	TOTAL		120 000		
TOTAL A LA CHARGE DE LA COMMUNE			188 100 €		

REGLEMENT ASSAINISSEMENT – Délibération 1505002

Monsieur le Maire rappelle qu'un règlement d'assainissement a été approuvé par délibération du 1^{er} mars 2012. Il laisse la parole à Bernard NAULIN qui propose de modifier l'article 10 afin de définir plus précisément les critères techniques pour les raccordements individuels. Les travaux devront être réalisés par une entreprise inscrite au registre du commerce ou des métiers et la mairie contrôlera le branchement et se réserve le droit de faire réaliser un essai pression ou une inspection vidéo.

Le conseil, à l'unanimité, valide cet avenant au règlement.

LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL – Délibération 1505003 :

Le logement 160 route de Pouilly, rez-de-chaussée sous le restaurant a été rénové suite au départ du dernier locataire. Les peintures ont été refaites et une douche a été installée à la place de la baignoire. Monsieur le Maire précise qu'une demande de location lui a déjà été faite et il propose de fixer le loyer à 290 € mensuels, applicable au 1^{er} mai 2015.

Le conseil valide à l'unanimité ce prix et accepte la candidature proposée.

FOREZ DONZY FOOTBALL CLUB :

Le club de foot souhaiterait signer un nouveau contrat avec Monsieur Ferrari ou un autre jeune en contrat d'apprentissage à partir de la saison 2015-2016. Monsieur le Maire rappelle qu'une subvention de 1500 € par an pendant 2 ans a été versée par chacune des 4 communes. Monsieur Ferrari devait participer aux TAP pour l'année 2014-2015 ce qui n'a malheureusement pas été possible (il n'a pas pu se libérer de ses cours le jeudi après-midi). Le club sollicite de nouveau une subvention auprès des communes afin de financer ce nouveau contrat d'apprentissage. Le conseil municipal propose de verser cette subvention sous la condition que les 4 communes participent financièrement et que la personne puisse participer aux TAP les jeudis après-midi. Une convention devra être signée afin de valider les engagements de chaque partie. Un accord de principe est donné.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Jurés d'assises année 2016** – 3 personnes de plus de 23 ans sont tirées au sort parmi les électeurs de la commune : Elles seront inscrites sur la liste préparatoire départementale de 2016
- **Subventions - Délibération 1505004**
Association sportive Lycée du Forez – Participation au Festival national de danse d'une adolescente de Civens ; Le conseil valide la somme de 50 € (11 voix pour et une abstention) imputée à l'article 65748 sur la ligne subventions diverses du budget
- **Commémoration du 8 mai** : le 10 mai à 9 heures
- **Elections régionales** : Elles auront lieu le 6 et le 13 décembre 2015
- **Comité de soutien hôpital de Feurs** : le prochain rassemblement aura lieu le 30 mai
- **Installation des gens du voyage à la zone des places** : Monsieur le Maire explique que tout a été fait pour empêcher leur installation. Cependant, s'agissant d'un terrain privé et sans troubles graves à l'ordre public, atteinte à la salubrité et sécurité, confirmés par un rapport de police, c'est au propriétaire de saisir par référé le président du TGI, la commune n'a aucun moyen d'intervention.
- **Réunion MJC** : un pré communal avec des bosses est déjà mis à disposition des jeunes pour faire du vélo. Suite à leur demande, Monsieur le Maire propose d'ouvrir le local près du cimetière. Une barre de traction sera installée sur le terrain de sport (des devis sont en cours).
- **Fête patronale** : Le feu d'artifice sera réalisé par « l'étoile » pour 1390 € TTC, le dimanche dans le pré route de Rozier vers la mairie. Le CMJ organise un concours de sculptures en bonbons, lors de l'apéritif concert offert par la municipalité.
- **Synthèse des comptes 2014** : Mme Lavoisier indique dans son rapport annuel que la santé financière de la commune est bonne. La fiscalité est inférieure à la moyenne départementale.
- **Projet école** : Le dernier plan, validé par les enseignants et le personnel de la cantine est présenté. Le conseil approuve les modifications. L'architecte pourra préparer l'appel d'offres.
- **Pétanque des élus** : le 5 septembre 2015 à Virigneux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h